



## FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Paris, le 9 avril 2018

### Compte-rendu du CIAS du 5 avril 2018

En réponse aux déclarations liminaires de certaines organisations syndicales, dans un ordre peu protocolaire, Thierry LE GOFF va apporter quelques éléments de réponse en insistant notamment sur le contexte. Il insiste sur la portée et de l'importance de l'Action Sociale Interministérielle (ASI) mais en renvoyant essentiellement sur le dialogue social mis en chantier par le gouvernement (!) et sur les réunions des semaines à venir notamment sur le nouveau contrat social. Il évoque également la concertation Egalité Professionnelle qui lui paraît propice à déboucher sur un accord et qui peut être un vecteur important pour y « jouer » un volet ASI. Enfin, il nous renvoie au rendez-vous salarial prévu en Juin. On sent une volonté de mettre en place les prémices d'une transposition de l'ANI dans le secteur public avec le paquet salarial...surtout lorsque le directeur de la DGAFP mélange les genres en disant que l'action sociale améliore les conditions de travail des agents...FO rétorque en rappelant que l'article 9 de la loi de 1983 précise que l'action sociale a pour but d'améliorer les conditions de VIE des agents et pas leurs conditions de travail...

Sur le budget, Thierry Le Goff indique que le disponible est plus élevé en 2018 qu'en 2017 car la mise en réserve est moins importante (de 8 à 3%). L'enjeu collectif est de dépenser les crédits...ce qui est notre combat depuis de nombreuses années... FO et d'autres organisations soulèvent le problème de la sous-consommation récurrente plus ou moins organisée et demande d'envisager une autre façon de fonctionner car en 2017 le bilan est de 113 M d'€ donc encore en sous-consommation !!! Il faudra un suivi très précis notamment dans le cadre de la CP Budget sur le programme 148, les remontées de CEJ qui sont un enjeu important pour 2018 et les nouveaux outils de gestion.

Concernant les SRIAS, un GT de travail dédié sera mis en place à compter du mois de Mai et FO demande que tous les sujets soient abordés, y compris ceux du format des SRIAS même si l'administration refuse d'envisager de réécrire les textes réglementaires. L'évocation de problèmes importants dans plusieurs sections, notamment Hauts-de-France et Grand Est, prouve bien que le format actuel n'est pas adapté aux besoins de fonctionnement.

La nouvelle importante de ce CIAS concerne le marché national sur l'accueil des jeunes enfants (les crèches) sur lequel des discussions sont menées depuis des mois ; la Direction des Affaires juridiques retoque le montage proposé par l'Administration, ce qui n'est pas vraiment étonnant pour FO qui s'est opposé depuis le début à cette hypothèse de fonctionnement. L'objectif de l'administration est donc maintenant de rédiger un cahier des charges en conservant le calendrier initial ce qui risque d'être compliqué. Pour FO, nous souhaitons bien évidemment non seulement être informés mais également être associés, notamment par le biais de nos militants dans les SRIAS. FO continuera à se mobiliser, particulièrement pour permettre aux entreprises de l'Economie Solidaire et Sociale de continuer à pouvoir intervenir et apporter leur savoir-faire dans le secteur important de l'accueil des jeunes enfants.